



Une foule monstre s'est rassemblée mi-semaine durant le 24^e Congrès national du SCFP, pour appuyer les cols bleus de Montréal. Cette section locale représentant 5000 membres veut négocier une entente qui protège les services publics, limite la sous-traitance, normalise le statut de plusieurs employés et accorde des hausses salariales comparables à celles du marché. Voyez d'autres photos du congrès à l'intérieur.

Page 4

La Réplique

Solidarité et leadership solides au Congrès national du SCFP



Le vote sur les résolutions au 24^e Congrès national du SCFP.

PAR CATHERINE LOULI

Le 24^e Congrès national du SCFP a pris fin à Montréal le 9 octobre. Autour de 2500 délégués et membres du personnel ont travaillé fort, ont débattu avec passion – près de 100 résolutions ont été adoptées – et ont établi le cap pour les deux prochaines années. Près de 40 pour cent des délégués assistaient à leur premier congrès.

Pour 2009 à 2011, les membres du SCFP ont approuvé un nouveau programme d'orientation stratégique axé sur la défense et la bonification des régimes

de retraite, le renforcement des capacités de négociation et la résistance aux concessions, l'appui aux délégués syndicaux, le maintien de l'appui au développement économique local et la lutte à la privatisation. Paul Moist et Claude Généreux ont été réélus président et secrétaire-trésorier du syndicat, respectivement.

Des invités de Birmanie, d'Afrique du Sud, de Colombie et du Royaume-Uni ont ajouté une note internationale à notre congrès, au cours duquel les délégués n'ont cessé de parler avec passion

de l'importance de la solidarité internationale et de la nécessité d'appuyer notre Fonds pour la justice mondiale, qui soutient des projets entre travailleurs de toutes les régions du monde.

Si vous n'avez pas pu vous rendre à Montréal pour le congrès national, jetez un œil sur notre site Web du congrès, à scfp.ca/congres2009; vous y trouverez une liste de baladodiffusions, de résolutions, d'éléments d'orientation stratégique et bien d'autres choses encore.

scfp.ca/congres2009

Il est temps de bonifier le RPC

PAR ROBERT BELLEROSE

La crise économique et l'effondrement des marchés financiers qui a suivi ont servi à mettre en lumière la nécessité d'une modification radicale du système des pensions au Canada. Les attaques lancées contre les régimes de retraite des travailleurs ont été l'un des résultats les plus négatifs de la crise économique. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a perdu 23,6 milliards de dollars avec ses placements, une diminution de 18,6 pour cent pour l'exercice terminé le 31 mars 2009. La Caisse de Dépôt, qui gère la caisse de retraite des Québécois et celles des grands employeurs, a perdu plus de 40 milliards de dollars en 2008, un recul de 25 pour cent.

Au dernier congrès du SCFP, des panélistes de haut niveau ont animé le forum sur nos régimes de retraite. Selon l'un de ces spécialistes, nous vivons présentement un moment historique, mais pas nécessairement heureux. Pendant que nos membres se battent pour préserver leurs conditions de retraite, parfois même en recourant à la grève, le gouvernement fédéral étudie cet automne un projet de loi (C-51) qui, s'il est adopté, viendra bouleverser le Régime de pensions du Canada (RPC). Et les nouvelles ne sont guère mieux du côté de la Régie des rentes du Québec, l'équivalent québécois du RPC.

Examinons un seul des changements proposés au RPC. En ce moment, l'âge normal de la

Suite à la page 8

La Réplique

La publication trimestrielle
du SCFP

ISSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le
Syndicat canadien de la fonction
publique. Adressez toutes lettres à la
rédaction à :

SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7
Téléphone : 613-237-1590
Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retourner les envois canadiens non
distribuables à :

SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site Web du SCFP à
scfp.ca ou communiquez avec nous à
cupemail@cupe.ca

Rédactrice en chef : Catherine Louli
Directrice des communications :
Louise Leclair
Traduction : Louise O'Neill
Graphisme : Marnie Thorp

Adjointes à la rédaction :
Marjorie Savoie et Hélène Bélanger

Collaborateurs : Dan Gawthrop,
Janet Szliske, Roseanne Moran, Lou
Arab, Beth Smillie, Dennis Lewycky,
Pat Daley, James Chai, Robert
Lamoureux, Luc Tittley, Kevin Wilson,
Wendy Forbes, Robert Bellerose,
Alexandre Boulerice, Danielle Savoie,
John McCracken, Catherine Louli,
Allison Gifford, Sébastien Goulet,
Karin Jordan, Chris Lawson.



Imprimé par une entreprise syndiquée
sur du papier recyclé à 50 %
contenant 30% de matières recyclées
après consommation, et libre de
chlore élémentaire, certifié par le
Forest Stewardship Council.

**Syndicat canadien de la fonction
publique**

Conseil exécutif national
Président national – Paul Moist
Secrétaire-trésorier national –
Claude Généreux

Vice-présidences générales
Daniel Légère
Lucie Levasseur
Patrick (Sid) Ryan
Tom Graham
Barry O'Neill

Vice-présidences régionales
Wayne Lucas – Terre-Neuve-et-
Labrador
Danny Cavanagh – Nouvelle-Écosse
Sandy Harding – Nouveau-Brunswick
Milo Murray – Île-du-Prince-Édouard
Charles Fleury – Québec
Nathalie Stringer – Québec
Candace Rennick – Ontario
Michael Hurley – Ontario
Henri Giroux – Nord de l'Ontario
Mike Davidson – Manitoba
Judy Henley – Saskatchewan
Dennis Mol – Alberta
Mark Hancock – Colombie-
Britannique
Ken Robinson – Colombie-
Britannique

Vice-présidences de la diversité
Brian Barron
Yolanda McClean

Les militants donnent le cap



Paul Moist s'adressant aux congressistes.

PAR ALEXANDRE BOULERICE

Au terme de quatre journées
de discussions et de débats,
les quelque 2500 congressistes
réunis à Montréal en octobre
ont accouché d'un programme
d'orientation stratégique étoffé
et ambitieux. Ce document fixe
les priorités de notre organisation
pour les deux prochaines années;
notre action politique et nos
négociations devront s'en inspirer.

« Sincèrement, j'ai été
impressionné par la qualité des
interventions des délégués, a
souligné Paul Moist, président
national. Sur plusieurs enjeux,
la crise économique et
l'environnement, par exemple,
on sent non seulement la passion
des membres mais également
une capacité d'analyse assez
remarquable. Nos militants
poussent ce grand syndicat dans
la bonne direction. » La base de
notre organisation a établi, entre
autres, les priorités suivantes :
défense de la libre négociation
collective, protection des régimes
de retraite existants et négociation
de régimes pour ceux qui n'en
ont pas, action politique sur les
scènes municipale, provinciale et
nationale, et application d'une
grille « verte » à notre travail, que
ce soit en matière de négociations

collectives ou d'action politique.

« Maintenant, notre défi sera
de donner vie à ces objectifs
stratégiques, a affirmé Paul
Moist. Et nous allons le faire
non seulement dans nos choix
budgétaires, mais aussi et surtout
dans notre travail de tous les jours,
dans les congrès de division, avec
nos comités et groupes de travail,
avec notre personnel et avec toutes
nos sections locales sur le terrain. »

La question du droit à la
libre négociation collective a été
soulevée à plusieurs reprises dans
la salle du congrès. En effet, cette
capacité a souvent été mise à
mal, notamment par l'imposition
de lois spéciales, et les membres
veulent défendre notre droit à
négocier librement. « Les délégués
ont insisté sur la nécessité d'avoir
de bons emplois, bien rémunérés
et qui offrent de bons régimes
de retraite. C'est ainsi qu'on crée
une société juste et qu'on se
donne les moyens de financer les
programmes sociaux », a précisé
Paul Moist.

L'actuelle crise économique a
causé l'effondrement de plusieurs
investissements boursiers,
fragilisant ainsi les caisses de
retraite de milliers de travailleurs.
C'est pourquoi nombre de
délégués sont venus au micro

pour réclamer des mesures visant
à protéger les régimes de retraite,
à protéger les sommes que les
travailleurs ont patiemment mis
de côté pour assurer leurs vieux
jours. « Les interventions sur les
régimes de retraite ont provoqué
un débat plus large dans le cadre
duquel nos militants ont reconnu
la nécessité de lutter pour que
tous les travailleurs aient accès à
un régime de retraite digne de ce
nom. C'est une question de dignité
et d'équité », a ajouté Paul Moist.

D'autre part, les militants du
SCFP comprennent fort bien que
la défense des services publics et
l'amélioration de la vie dans les
collectivités passent forcément
par l'action politique et que le
syndicat doit résolument s'engager
dans ce sens. Enfin, les membres
du SCFP mènent la charge pour
un syndicat plus écologiquement
responsable, la création d'emplois
« verts » et la poursuite des
objectifs de réduction des gaz à
effet de serre dans les négociations
internationales post-Kyoto.

« Le plan stratégique pour
2009 à 2011 est ambitieux et
les délégués au 24^e Congrès
national du SCFP sont déterminés
à le mettre en œuvre », a conclu
M. Moist.

scfp.ca/paulmoist



Groupe de percussions du congrès

Les délégués du SCFP ont participé au groupe
de percussions du congrès dirigé par le maître-
percussionniste de renommée internationale Joe
Mephisto, connu pour son style de samba du nord
du Brésil.



Pierre Raby, Prix de la santé-sécurité

Pierre Raby, chauffeur d'autobus et membre de la section locale 1983 du SCFP, a remporté le Prix de la santé-sécurité. M. Raby a travaillé sans relâche à assurer la sécurité des chauffeurs et des opérateurs de métro. Il a convaincu son employeur de financer une étude ergonomique, insisté pour que soient installées des caméras vidéo à bord des autobus et collaboré avec les fabricants d'autobus à la conception d'autobus plus sécuritaires.

scfp.ca/congres2009



Helen Kennedy, Prix Grace-Hartman

Helen Kennedy, de la section locale 79 du SCFP, a reçu le Prix Grace-Hartman au Congrès national du SCFP. Ce prix a été créé il y a dix ans pour rappeler le leadership de la première présidente nationale du SCFP.

Comme la consœur Hartman, Helen Kennedy défend sans relâche l'égalité et favorise le leadership des femmes. Déterminée et ouverte d'esprit, elle représente bien la contribution des femmes à la force de notre syndicat.

scfp.ca/baladodiffusion



Catherine Peters, militante en faveur des droits des personnes ayant un handicap

Militante de longue date au Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH), Catherine Peters a reçu le Prix national pour le militantisme en faveur des droits des personnes ayant un handicap.

Mme Peters a milité pour obtenir des programmes de retour au travail graduel et a fait pression en faveur de meilleures prestations d'invalidité de longue durée. Elle a aussi aidé à concevoir la campagne des macarons « Blue Poppy » du SEH en souvenir des travailleurs tués ou blessés au travail, en plus de jouer un rôle clé dans la rédaction du manuel des droits des personnes ayant un handicap du SCFP.

Écoutez la cérémonie de remise du prix et l'entrevue avec Catherine Peters sur son militantisme à scfp.ca/baladodiffusion

Grandeurs et misères du secrétariat des PPP de la Saskatchewan

PAR BETH SMILLIE

À peine neuf mois après l'avoir créé, le gouvernement de Brad Wall enterre déjà le secrétariat des PPP.

Pour expliquer la brièveté de la vie de l'organisme, un porte-parole a déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment de projets à grande échelle pour assurer la viabilité d'un programme de partenariats public-privé.

Le SCFP-Saskatchewan, ardent critique des PPP dans la province, a accueilli la nouvelle avec satisfaction. « Nous craignons que le Parti de la Saskatchewan ne se lance dans la voie des PPP à n'importe quel coût, littéralement, parce que l'engagement du gouvernement semblait n'être fondé que sur l'idéologie, explique Tom Graham, président du SCFP-Saskatchewan. Mais le bon sens a prévalu, heureusement, parce que les PPP sont un terrible gaspillage de l'argent des contribuables. »

Le gouvernement de la Saskatchewan avait d'ambitieux projets pour les PPP, selon une note d'information datée du 15 octobre 2008, obtenue par le blogueur de Saskatoon Joe Kuchta. La note confirme ce qui suit : « Tous les aspects habituels des PPP (conception, construction, finance, propriété et exploitation) seront pris en compte pour les projets de plus de 25 millions de dollars et d'une durée d'au moins 20 ans, auxquels la méthode conventionnelle s'applique mal. »

En outre, le ministère de l'Éducation avait invité les conseils scolaires locaux à rechercher des possibilités de PPP, pendant qu'il

élaborait une politique de PPP pour les écoles.

Mais cette politique n'a jamais vu le jour. En novembre 2008, Ken Krawetz, ministre de l'Éducation, reconnaissait que les PPP « pourraient ne pas être indiqués pour le système scolaire de la province ». Il a déclaré à un journaliste du Star Phoenix qu'après avoir visité une école en PPP du Nouveau-Brunswick, le ministre de l'Éducation de cette province lui avait confié « que le recours aux partenariats public-privé ne serait pas répété ».

« Il y a beaucoup d'opposition à ces projets de privatisation dans la province, constate Tom Graham. Et cette réticence grandit à mesure qu'on en apprend plus sur les PPP. »

Un sondage de Viewpoints Research, commandé par le SCFP-Saskatchewan à la fin de l'année dernière, révélait que 50 pour cent des répondants de la Saskatchewan rejetaient carrément le recours aux PPP pour les écoles, les hôpitaux et les ponts, alors que 35,7 pour cent l'appuyaient.

Le gouvernement du Parti de la Saskatchewan affirme pourtant qu'il pourrait envisager des projets de PPP pour l'avenir – une éventualité que le SCFP-Saskatchewan surveillera de près.

Le SCFP-Saskatchewan a organisé une campagne à frais partagés l'an dernier pour s'opposer aux PPP dans la province. La campagne intitulée « Pay More, Get Less » (Payez plus pour moins) comprenait des fiches d'information et des publicités télévisées.

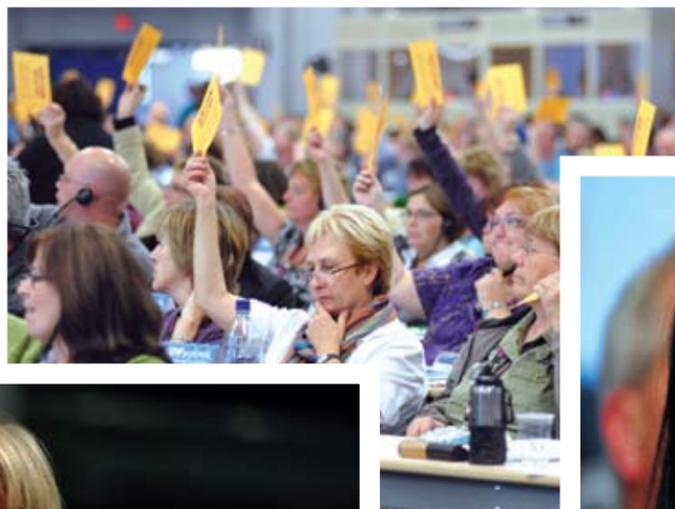
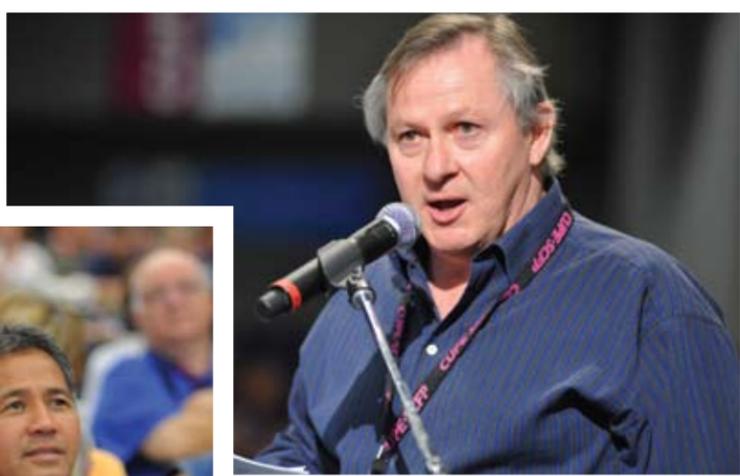
scfp.ca/saskatchewan



Pauline Merrigan, défenseure de l'alphabétisation

Pauline Merrigan a obtenu le Prix national du SCFP pour l'alphabétisation au congrès national de Montréal. Mme Merrigan est membre de la section locale 4400 du SCFP, conseil du district scolaire de Toronto. En tant que concierge qui travaille chaque jour avec des produits chimiques, Pauline est bien placée pour comprendre l'importance d'un langage clair en santé et sécurité au travail.

scfp.ca/baladodiffusion



Congrès national du SCFP 2009



Photos Marilyn Mikkelsen

Scènes de la vie syndicale



Le concert « Rock for Justice » en C.-B. a connu un immense succès, avec des tables d'information et de l'excellente musique.

Le point sur la C.-B.

Après cinq ans d'efforts, les membres de la section locale 4728 du SCFP de Grand Forks ont finalement réussi à rapatrier à l'interne les services de collecte des déchets solides, du recyclage et des résidus de jardin compostables. Le conseil et le maire ont voté en faveur du projet et les membres du SCFP commenceront à fournir ces services le 1^{er} juillet 2010.

Cet automne, l'éducation était un enjeu prioritaire pour les sections locales qui réagissaient aux compressions gouvernementales dans le secteur. Les sections locales du secteur de la maternelle à la 12^e année ont formé un conseil provincial de négociation en septembre. Plus de 200 membres des universités, des collèges et du secteur de la maternelle à la 12^e année ont assisté en octobre à la conférence « Champions for Public Education » (défenseurs de l'éducation publique), présentée par Joel Bakan, auteur de l'ouvrage *The Corporation*.

À la conférence sur les négociations du secteur de la santé communautaire, tenue en octobre, les délégués se sont fait rappeler que les prochaines négociations seront un défi dans tous les secteurs, le ministre des Finances de la province ayant affirmé que les employés du secteur public ne devaient s'attendre à aucune

hausse. Au début novembre, le gouvernement de la C.-B. a adopté le projet de loi 21, une attaque sans précédent sur les droits de négociation collective qui impose un contrat aux paramédics ambulanciers.

scfp.ca/colombie-britannique

La division scolaire de Foothills se joint à la famille du SCFP

L'association du personnel des travailleurs de soutien de la division scolaire de Foothills fusionnera avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Les aides à l'éducation et le personnel de bureau, de la technique et des bibliothèques ont demandé à adhérer au SCFP parce que, selon eux, leur employeur ne respectait ni leur association, ni leur convention collective. Les 180 travailleurs de soutien scolaire se joignent à 7500 autres membres du SCFP du secteur de la maternelle à la 12^e année de l'Alberta. Le SCFP représente un plus grand nombre d'employés des districts scolaires que tout autre syndicat au pays.

scfp.ca/alberta

Le gouvernement de la Saskatchewan doit faire mieux

Les 12 600 travailleurs de la santé membres du SCFP, dont le personnel de la nutrition, des services ménagers, de la buanderie et de l'entretien, ainsi que les

infirmières auxiliaires autorisées, les aides aux soins spéciaux et les technologistes et techniciens médicaux, sont sans contrat de travail depuis plus de 19 mois.

L'augmentation salariale moyenne pour les employés du secteur public de la Saskatchewan a été de 4,9 pour cent en 2008 et de 4,1 pour cent en 2009.

Mais les employeurs du secteur de la santé s'attendent à ce que les travailleurs de la santé acceptent beaucoup moins, maintenant que la *Loi sur les services essentiels* est en place. Le travail d'environ 80 pour cent des membres du secteur de la santé du SCFP a été jugé essentiel et ces travailleurs sont donc privés de leur droit de grève.

Les fournisseurs de soins de santé membres du SCFP ont voté à 88 pour cent en faveur de moyens d'action en réponse aux demandes de concessions des employeurs et au traitement injuste qui leur a été réservé à la table de négociation.

scfp.ca/saskatchewan

Le Manitoba toujours aussi dynamique

Avec les élections à la direction au Manitoba, les visages ont changé, mais le dynamisme du syndicat et du parti est resté intact. Kevin Rebeck, ancien président du SCFP-Manitoba, a été élu à la tête de la Fédération du travail du Manitoba. Quant à Greg Selinger, il a été élu

chef du NPD au Manitoba, et est ainsi devenu premier ministre, avec le départ de Gary Doer.

La section locale 998 du SCFP (Hydro-Manitoba) a réussi à éviter la grève en concluant un accord de principe. Les membres ont décroché des hausses salariales de 8,5 pour cent sur cinq ans, en plus d'une bonification des avantages sociaux et du régime de retraite.

scfp.ca/manitoba

Des premières en Ontario

Les 60 travailleurs spécialisés du transfert médical Travois, membres de la section locale 4000 du SCFP, ont ratifié leur première convention collective.

Les 130 boursiers de recherches postdoctorales de l'Université McMaster – membres de la section locale 3906 du SCFP – ont aussi conclu leur première convention collective. Ils ont obtenu une entente sans précédent au Canada pour ce type de chercheurs. L'accord prévoit, entre autres, l'amélioration des salaires et avantages sociaux, une bonification de la clause de sécurité d'emploi et de meilleures heures et conditions de travail.

Le Comité de coordination des travailleurs d'université de l'Ontario (CCTUO) amorce une tournée des campus qui sont présentement en négociations, ou qui le seront en 2010, pour discuter de stratégies anti-privatisation et poursuivre le



Les travailleurs de la santé de la Saskatchewan membres du SCFP disent « Assez, c'est assez! »

travail en matière de négociations coordonnées.

scfp.ca/ontario

Nouvelle alliance sur le Saint-Laurent

Le 15 octobre, les débardeurs québécois ont lancé un cri du cœur. Pendant toute la journée, dans les ports de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Bécancour et Sorel, nos membres portaient un chandail noir, couleur de deuil, pour rappeler la menace qui plane chaque jour sur eux. Ces trois dernières années, les débardeurs ont noté un accroissement des incidents liés à la sécurité, et un laxisme marqué de la partie patronale sur ces questions.

Rappelons qu'au cours des derniers mois, les sections locales du SCFP de débardeurs des quatre plus grands ports du fleuve Saint-Laurent avaient convenu d'unir leurs efforts et de travailler ensemble sur une base régulière.

scfp.ca/quebec

Nouveau-Brunswick : signé, c'est signé

La Commission du travail et de l'emploi du Nouveau-Brunswick n'entendra la plainte déposée par le Conseil des syndicats des foyers de soins infirmiers du Nouveau-Brunswick

(CSFSNB) qu'en janvier 2010.

L'audition, qui devait se tenir en octobre, a été reportée jusqu'à ce que la Commission reçoive des demandes des administrateurs des foyers de soins infirmiers qui voulaient de plus amples détails sur l'audition.

« Nous demandons à la Commission de faire respecter la convention collective de quatre ans que nous avons ratifiée avant l'adoption du budget provincial », a déclaré Valerie Black, présidente du CSFSNB.

scfp.ca/nouveau-brunswick

Empêcher la sous-traitance à l'Î.-P.-É.

La section locale 1174 du SCFP, qui représente les services de police et de lutte aux incendies de Summerside, réclame des éclaircissements sur ce que compte faire le gouvernement quant au système central de répartition des appels 911.

L'ensemble des fonctions de répartition revient présentement aux membres du SCFP de Summerside et la section locale 1174 du SCFP tient à s'assurer que le gouvernement respectera leur convention collective.

scfp.ca/ipe

Collaborer avec un gouvernement néo-démocrate

La direction et le personnel de la Nouvelle-Écosse ont tenu dernièrement une réunion d'établissement des priorités et de planification consacrée exclusivement aux moyens à prendre pour collaborer avec un gouvernement néo-démocrate.

La question de fond était la suivante : « Comment nous y prendrons-nous pour bâtir avec le gouvernement NPD des liens qui nous permettront de protéger les emplois et les conditions de travail de nos membres tout en assurant le dynamisme des collectivités? »

scfp.ca/nouvelle-ecosse

Élections municipales à Terre-Neuve-et-Labrador

Cinq membres du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador ont été candidats aux élections municipales du 29 septembre 2009.

Deux d'entre eux ont été élus.

Dans la péninsule Burin, Bill Wakeley, de la section locale 1860 du SCFP, a remporté la course à la mairie de la communauté de Lewin's Cove.

À la Ville de Bay Bulls, sur la côte sud de la presqu'île Avalon, Patrick O'Driscoll, de la section locale

1560 du SCFP, a été élu conseiller municipal. C'était sa première campagne politique.

scfp.ca/terre-neuve

Le SEH fourbit ses armes

Plus de 270 membres du Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) se sont rassemblés à la 18^e Conférence sur la politique salariale du syndicat pour jeter les bases des prochaines négociations en établissant les priorités, en discutant des exigences et en élisant un nouveau comité de négociations.

Deux journées de délibérations ont permis de déterminer les principales priorités de négociations : clauses de sécurité d'emploi qui englobent la sous-traitance et d'autres initiatives de restructuration dans les soins de santé; rajustements salariaux pour des professions spécifiques; protection des avantages sociaux; et reconnaissance des responsabilités en matière de formation au travail.

Le SEH négociera une nouvelle convention collective qui régira ses 40 000 membres des hôpitaux et établissements de soins de longue durée en Colombie-Britannique. La convention collective actuelle prend fin le 31 mars 2010.

scfp.ca/seh



Les boursiers postdoctoraux de l'Université McMaster, membres de la section locale 3906 du SCFP, font un piquetage efficace pour obtenir leur première convention collective.



Claude Généreux, secrétaire-trésorier national, et Paul Moist, président national, soulignant l'ouverture du nouveau bureau du SCFP à Fredericton.

Syndicalisme sans frontières

Une entrevue avec Claude Généreux, secrétaire-trésorier national du SCFP

PAR SÉBASTIEN GOULET

SG : Claude, pourquoi le SCFP choisit-il de consacrer une partie de ses ressources à la solidarité internationale?

CG : S'occuper de la scène internationale, c'est aussi s'occuper de nos milieux de travail. Le meilleur exemple que je puisse donner : récemment, la Cour suprême du Canada a donné raison à 45 000 travailleurs du SCFP du Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) de la Colombie-Britannique. Ils avaient contesté le projet de loi 29, une loi provinciale draconienne qui mettait fin à toute négociation. La décision de la Cour reposait notamment sur les conventions internationales signées par le Canada sur le droit d'association et le droit de négociation. Cela nous rappelle que les normes internationales sont des points d'appui cruciaux partout au monde et qu'on doit constamment les protéger.

SG : Pourquoi le SCFP fait-il de la Colombie l'un de ses dossiers prioritaires de solidarité internationale?

CG : Le gouvernement Harper a soumis un projet de loi pour mettre en vigueur un traité de libre-échange entre la Colombie et le Canada. Obama, alors qu'il était en pleine campagne présidentielle, avait lancé à son opposant John McCain durant un débat au sujet du libre-échange avec la Colombie : « Ne devrait-on pas parler de la situation des travailleurs dans ce pays? J'entends dire que les travailleurs meurent là-bas. » C'était éloquent, et c'est une préoccupation qui n'est pas partagée par Harper.

SG : Quand on dit « les travailleurs meurent là-bas », on ne parle pas d'accidents de travail?

CG : Non, non! Il y a plus de syndicalistes et de travailleurs assassinés en Colombie que dans tous les autres pays du monde réunis. Toutes les données mentionnent au moins 2200 travailleurs assassinés ou disparus depuis 1991 là-bas, dont 600 depuis l'arrivée au pouvoir d'Alvaro Uribe en 2002. Donc, ça continue. Et récemment, le *Washington Post* nous apprenait que 97 pour cent de ces meurtres n'ont jamais été résolus.

SG : Plus largement, quel a été le parcours du SCFP en matière de solidarité internationale au fil des ans?



Les délégués du SCFP au congrès du Syndicat des travailleurs municipaux d'Afrique du Sud (SAMWU) ont rencontré les enfants d'une garderie d'un township près de Bela Bela, en Afrique du Sud.

CG : Depuis notre fondation, nous nous sommes toujours mêlés de solidarité internationale. Dans les années 70, un grand effort humanitaire mondial avait suivi un séisme majeur au Nicaragua, mais le gouvernement Somoza avait dilapidé les dons. Nous en avons fait notre affaire, nous nous étions insurgés. Dans les années 80, les mouvements de résistance d'Afrique du Sud en voie de vaincre l'apartheid faisaient appel à nous. À cette époque, comme militant dans ma section locale, j'avais reçu le président d'un syndicat illégal des travailleurs de la santé d'Afrique du Sud (NEHAWU). Il était venu pour nous sensibiliser, mais aussi pour apprendre comment organiser un syndicat dans une société démocratique. Dans les années 90, alors que la Banque mondiale et le FMI imposaient leur modèle économique de privatisation, nos confrères d'Afrique du Sud résistaient avec l'appui du SCFP.

SG : Ailleurs dans le monde, on retrouve souvent les mêmes multinationales, les mêmes « privatiseurs » qu'ici?

CG : Tout à fait. C'est « la même gang », pour le dire simplement. Parfois, ils se cachent derrière des filiales ou des consortiums, mais ce sont les mêmes transnationales : mêmes ennemis, même combat.

Pour entendre l'entrevue de Claude Généreux en baladodiffusion, allez à scfp.ca/claude-generoux/baladodiffusion

Bonifier le RPC



Des retraités se sont rassemblés pour manifester sur la Colline du Parlement afin de défendre leurs régimes de retraite.

Suite de la page 1

retraite est fixé à 65 ans. Dans le cas d'une retraite avant cet âge, la rente est réduite de six pour cent annuellement. Par exemple, pour quelqu'un qui part à la retraite à 60 ans, cela signifie une réduction des prestations de 30 pour cent. Or, le projet de loi présentement à l'étude au fédéral propose d'instaurer une « pénalité » de 7,2 pour cent, au lieu du six pour cent actuel.

Dans le cadre du programme d'orientation stratégique adopté par les délégués, le SCFP s'est engagé à faire pression sur le gouvernement fédéral pour faire amender le projet de loi C-51 de manière à ce qu'aucune pénalité ne soit imposée

à ceux qui veulent toucher des prestations du RPC à 60 ans. Le syndicat consacra des ressources à une pleine participation au débat sur les régimes de retraite au Canada. En outre, le SCFP appuiera les mesures suivantes proposées par le Congrès du travail du Canada (CTC) : doubler les prestations du RPC; faire passer la proportion des gains moyens que remplace le RPC à 50 pour cent au cours d'une période de sept à dix ans, pour qu'elle corresponde à 1635 \$ par mois; financer ces modifications grâce à une légère majoration des cotisations des travailleurs et des employeurs (trois pour cent sur plusieurs années).